Ce n'est pas une mince besogne, Messieurs, que d'organiser la lutte contre l'incendie dans une cité industrielle comme la ville de Tourcoing. Nombreuses bâtisses à plusieurs étages abritent des milliers de bruches. Il faut alors qu'un seul combat les flammes des quatre coins de sang-froid, désengrène transmissions, de courage héroïque, pour faire la part du feu et réduire à leur minimum les dégâts occasionnés par l'incendie.

Toutes ces qualités, Léon Meurillon les possédait au plus haut degré, Messieurs, et la présence parmi vous des plus notoires de nos industriels et des représentants les plus connus des compagnies d'assurances est la preuve la plus évidente de l'estime dans laquelle Tourcoing tenait le lieutenant commandant la Compagnie des Pompiers.

Combien de fois, — je m'adresse à présent à la population travailleuse — le chômage et ses tristes conséquences ont-ils été épargnés à l'ouvrier grâce à l'esprit de décision de l'admirable officier qui dirigeait le corps d'élite que la ville de Tourcoing était fière de posséder.

Le lieutenant Meurillon était souverainement bon et sympathique : on ne lui connaissait pas d'ennemis ; ses hommes l'adoraient. Il vous suffira du reste, Messieurs, de voir la douleur navrante qu'éprouvent les braves gens que Meurillon aimait comme on aime des frères plus jeunes, pour vous rendre compte du vide énorme que laisse au cœur de ses compagnons la disparition de leur chef.

Le simple énoncé des étals de service de ce brave disparu en pleine activité vaudra mieux à lui seul qu'un éloge, toujours banal :

Léon Meurillon naquit à Béthune le 15 février 1862 d'une honnête famille d'ouvriers. Incorporé le 5 décembre 1883 au 79e régiment d'infanterie, il entrait, sur sa demande, le 10 août 1884, dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris. Soldat distingué et vaillant, il fut cité plusieurs fois à l'ordre du jour, notamment lors de l'incendie d'un immeuble situé, 30, place Victor-Hugo, à Paris.

Son congé terminé, Meurillon entra dans le corps des sapeurs-pompiers caserné de Tourcoing, comme sergent, le 28 septembre 1887. Adjudant le 1er avril 1893, sous-lieutenant le 7 mars 1896, la consécration définitive lui fut offerte le 24 février 1904 et les galons de lieutenant-commandant les pompiers furent la récompense méritée d'une vie entièrement vouée à l'accomplissement du devoir.

Le lieutenant Meurillon, dont le courage héroïque égalait la modestie, se signala à plusieurs reprises dans des circonstances tragiques.

Le 30 septembre 1896 un incendie éclatait chez M. Vancommelbeck, négociant en caoutchouc, rue de Tournai. Les pompiers, prévenus, alors que le magasin flambait déjà, arrivèrent en toute hâte. Deux bébés, l'un âgé de 13 mois, l'autre de quelques semaines reposaient à l'étage. Meurillon dressa une échelle contre la fenêtre, pénétra dans la chambre remplie de l'âcre fumée de caoutchouc calciné et délivra les deux enfants qui dormaient toujours.

Le 5 août 1902, à l'incendie de la filature Motte-Dewavrin, rue des Anges, deux pompiers installés sur les toits et assiégés par les flammes, ne durent leur salut qu'à l'audace et à la présence d'esprit du lieutenant Meurillon.

Le Gouvernement de la République décernait à ce vaillant à la date du 22 septembre 1897, la médaille d'argent de 2e classe et le 26 février 1903 la médaille d'argent de 1re classe. Monsieur Gustave Dron, notre député-maire, qui le tenait en haute estime, venait de le proposer pour le légion d'honneur. La croix des braves aurait été le juste récompense de tant d'actes de dévouement et d'abnégation. M. Meurillon comptait, en effet, 30 années de service dans le corps des pompiers dont 26 consacrées au service de la ville de Tourcoing.

Administrateur émérite, chef aimé et respecté, il avait organisé un corps de sapeurs-pompiers qu'on pouvait citer comme modèle. Malgré le peu d'hommes casernés mis à sa disposition, il avait toujours été à la hauteur de sa tâche, et la ville de Tourcoing peut lui être reconnaissante de ce qu'il a fait pour elle.

Le lieutenant Meurillon ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter lors de l'incendie de la teinture Christory, il y a six semaines. Il était au lit lorsque huit jours plus tard un nouvel incendie éclata à la filature Motte, rue des Piats. N'écoutant que son courage et malgré les supplications de sa femme, il courut bravement au feu, et en revint plus épuisé que jamais. Il dut alors s'aliter pour ne plus se relever. Il accepta stoïquement, le samedi 21 décembre, l'opération que lui proposaient les médecins. Pendant quelques jours on put croire que sa robuste constitution aurait eu raison de la maladie, mais mardi dernier le mal empira et notre brave lieutenant expira vendredi matin.

Je ne voudrais pas terminer cet adieu amical sans présenter les condoléances de notre vieille cité, à sa femme, à ses enfants, à sa vieille mère. L'Administration municipale saura leur prouver sa reconnaissance.

Nous chérissons nos morts à Tourcoing, Messieurs, et le souvenir du lieutenant Meurillon restera gravé dans nos mémoires.

Lieutenant Meurillon, au nom de la ville de Tourcoing, que vous avez si honnêtement servie, au nom de M. Oron, que vous aimiez tant, au nom de tous mes collègues, je salue en vous pour la dernière fois le meilleur des hommes et le plus vaillant des soldats.

Après M. Leduc, M. Flament, sous-lieutenant, au nom des sapeurs-pompiers de Tourcoing, M. Lombion, au nom des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, M. le capitaine Bernard, M. Lepere, secrétaire du Cercle des Officiers, ont fait l'éloge du défunt, et lui ont adressé le suprême adieu.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ANNEE

L'Administration municipale de Tourcoing a l'honneur d'informer les corps constitués et MM. les Fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'occasion du renouvellement de l'année.

TIR NATIONAL

Les membres du Tir National de Tourcoing sont informés que le stand de la rue de Gand sera fermé toute la journée, mercredi 1er janvier.

RETRAITES OUVRIERES

C'est aujourd'hui 31 décembre qu'expire le délai accordé à tous les salariés pour se mettre en règle avec la loi des retraites.

A cet effet le bureau des retraites à l'Institut Social restera ouvert de 8 heures et demie du matin à 8 heures du soir.

Pour être en règle avec la loi, les salariés de l'industrie, du commerce, du bâtiment, les domestiques, servantes, femmes à journée, doivent avoir leur carte à jour des versements patronaux et de leur cotisation correspondante.

Les patrons doivent tous avoir porté au compte de chacun des ouvriers qu'ils occupent, quels que soit l'âge et la nationalité, le contribution à leur charge.

Les ouvriers et ouvrières âgés de plus de 30 ans, qui ne seront pas en règle avec la loi dès aujourd'hui, perdront les cent francs que l'Etat ajoute tous les ans à la retraite produite à 60 ans par les versements patronaux et ouvriers.

C'est également aujourd'hui qu'expire le délai accordé aux artisans, petits patrons, petits commerçants âgés de plus de 35 ans, qui désirent se faire inscrire sur les listes d'assurés facultatifs pour avoir droit aux allocations et majorations de versements de l'Etat.

AUTOUR DE LILLE

SAINT-ANDRE

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole laïque s'est réunie dimanche, sous la présidence de M. Cleuquet, ancien directeur de l'Ecole de Saint-André, en un banquet qui fut on ne peut plus cordial. Nous reparlerons demain de cette belle réunion.

ARMENTIERES

L'ivresse mauvaise. — Lundi, vers 8 heures et demie de l'après-midi, à l'estaminet Duchesnier, place des Halles, trois commerçants, pris de boisson, réclamaient à boire d'un air menaçant. La police, prévenue, se présenta et voulut mettre à la porte les perturbateurs. L'un d'eux, le sieur Louis Reels, 21 ans, porteur de charbon, se retourna contre l'agent Lepoutre et lui porta des coups. Il a été arrêté.

CROIX

Amicale Kléber S. A. G. — Aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir, au siège de l'Amicale, cours de préparation militaire par M. Carnaud, directeur. Présence indispensable pour tous les membres anciens et nouveaux de cette section.

Samedi prochain, réunion de toute la commission pour prendre les dernières dispositions au sujet des lots non réclamés et pour la distribution des étrennes laïques aux élèves de l'école des garçons de la rue Kléber.

Dimanche prochain, à 10 heures et demie du matin, rassemblement de tous les pupilles en tenue pour aller à Roubaix au foyer laïque des Amicales sous la direction de M. Carnaud.

NORD

DOUAI

Les produits de l'octroi. — Pendant le mois de décembre 1912, les produits de l'octroi se sont élevés à 132.773 fr, de sorte que le total de l'année est de 1.083.352 fr. 60 en augmentation de 99.361 fr. 66 sur les produits de 1911 et de 113.352 fr. 61 sur les prévisions budgétaires pour 1912.

BIN-LE-NOBLE

Mort au Maroc. — Samedi est arrivé à Marseille la dépouille mortelle d'un enfant de Sin-le-Noble, Clotaire Ardouin, soldat de l'artillerie coloniale, détaché au corps expéditionnaire du Maroc, décédé le 5 octobre dernier, à l'Hôpital de Casablanca.

Le corps d'Ardouin arrivera en gare de Sin-le-Noble, le 1er janvier et le lendemain jeudi 2 janvier, à 2 heures et demie du soir auront lieu de solennelles funérailles auxquelles assisteront en corps la municipalité et le Conseil municipal, la Musique Municipale et la Société de Gymnastique communale, l'Amicale Carnot, les délégations des Enfants des Ecoles et celles des sociétés locales.

La Municipalité invite tout particulièrement les jeunes soldats en permission à Sin, les conscrits de la classe 1912 et la population tout entière à assister à ces funérailles.

Service municipaux. — Par arrêté de M. le Maire, en date du 29 décembre 1912, M. Camille Lefebvre, commis d'Architecte, demeurant à Sin-le-Noble, est nommé, à dater du premier janvier 1913, surveillant des travaux municipaux, et chargé spécialement de la police de la voirie, qu'il assurera concurremment avec les gardes-champêtres.

Il sera assermenté en la dite qualité.

VALENCIENNES

Conseil Municipal. — Le Conseil s'est réuni hier lundi, à 5 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles Tauchon.

La public était particulièrement nombreux. Beaucoup qui n'avaient pu trouver place dans la salle des délibérations où l'on s'écrasait littéralement, durent pendant plusieurs heures se tenir debout dans le couloir.

L'ordre du jour est abordé.

Communications. — M. le Maire donne communication d'une lettre de M. Thiétard, maire d'Anzin, remerciant le Conseil Municipal de la souscription au monument Constant Moynux ; d'une réponse de la Société des chemins de fer Economiques du Nord, faisant connaître les raisons qui ne permettent pas, pour le moment, d'interdire l'accès des voitures du côté de l'entrevole ; d'une demande de la Société protectrice des Animaux, sollicitant l'autorisation de faire placer sur les pylones de stramways ou les candélabres du gaz, des plaques émaillées portant cette inscription : « Soyez bons pour les animaux ». Les commissions consultées sont d'avis de faire droit à cette demande. C'est entendu.

Eaux potables, réduction de redevances. — Le Conseil accorde pour consommations supplémentaires d'eau potable, occasionnées par des fuites non apparentes ; une réduction des deux tiers, soit 50 fr 48, à M. Durieux ; 11 fr. 08 à M. Louis Wartez ; 30 fr. 36 aux héritiers Grimonprez Il accorde également à M. Delsart une réduction de 50 fr., sur la redevance d'eau utilisée pour la construction de dix maisons ; annule l'abonnement contracté par M. Desruelles pour une maison rue de la Procession, actuellement inoccupée et réduit de 12 fr., l'abonnement de Mme Coulon, pour une maison rue Saint-Géry, et de 1 fr. 50, celui de M. Lafont, pour une maison rue Cabot, par suite de la réduction du nombre d'habitants de ces immeubles

Destruction des rats à l'abattoir ; renouvellement du marché de gré à gré. — Le Conseil autorise le maire à renouveler pour trois années, le traité passé avec M. Méring, chimiste spécialiste à Paris, pour la destruction des rats à l'abattoir moyennant une indemnité annuelle de 150 fr.

Chauffage des Etablissements communaux ; marché de gré à gré, pour fourniture de coke. — Autorisation est donnée de passer pour deux années avec la Compagnie du gaz, un marché de gré à gré pour fourniture, au prix de 1 fr. 10 l'hectolitre, du coke nécessaire au chauffage des bâtiments communaux.

Location de terrain. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil autorise la location à titre précaire et révocable à M. Poulain et moyennant une redevance annuelle de 30 francs d'un terrain dépendant du bureau d'octroi, de Saint-Waast-la-Haut.

Acquisition d'un nouveau décor ; marché. — Le maire demande l'autorisation de passer un marché de gré à gré avec M. Valbrun, décorateur du théâtre de Lille, pour confection et fourniture d'un décor, pour la somme forfaitaire de 1.450 fr. Cette somme serait payée en partie avec le reliquat de 590 fr. 94 ; la somme prévue à l'article 141 du budget et le reste, au moyen d'un crédit supplémentaire de 859 fr. 16 à prélever sur le produit de la location du Théâtre aux troupes de passage, qui s'est élevée cette année à 2.250 fr. Adopté.

Fourniture des charbons nécessaires aux Services des Eaux et de la Voirie ; marché de gré à gré. — M. le Maire sollicite l'autorisation de passer avec la Compagnie des Mines d'Anzin, un marché de gré à gré pour la fourniture à partir du 1er janvier : 1° Du charbon tout venant 1/4 gros, au prix de 23 fr. 50, la tonne rendue en gare de Valenciennes ; 2° Les briquettes lavées Saint-Louis, à 26 francs la tonne ; 3° La grenu lavé 1/4 gras, à 26 francs la tonne. Ces prix comportent une hausse sur ceux du marché précédent. Ce nouveau marché serait consenti pour six mois, pouvant être continué, sauf dénonciation.

C'est adopté.

Assurance des propriétés communales ; avenant. — Sur la proposition de l'Administration et l'avis favorable des commissions, le Conseil admet que la Compagnie « La Union et le Phénix Espagnol », au nombre des Sociétés assurant les propriétés communales contre les risques d'incendie. En conséquence, il donne son approbation à l'avenant à la police en cours, réduisant à un dix-septième la part de chaque Compagnie co-assureur, sur l'ensemble des risques s'élevant à 11.630.500 fr.

Liste des répartiteurs. — Le Maire soumet à l'approbation du Conseil une liste de présentation des commissaires répartiteurs des contributions directes pour l'année 1913.

Cette liste comprend comme titulaires : MM. François Sliévenard, Désiré Defaux, Paul Dremaux, Julien Lecat, Léopold Damien, de Valenciennes ; Eugène Monchicourt, de Marly ; Paul Bullot, d'Anzin ; Dupas-Sturbois, de Trith ; Julien Place, de St-Saulve ; Camille Drucene, de Marly. — Comme suppléants : MM. Charles Lebacqs et J.-B. Cazin, de Valenciennes.

Approuvé.

Collège de jeune filles ; rétribution scolaire ; admission en non valeur. — Le Conseil accorde à M. M. B..., une réduction de deux tiers, sur la rétribution scolaire du trimestre en cours, sa jeune fille ayant dû quitter le collège le 18 novembre, pour raison de santé.

Liquidation de pensions de retraites. — Le Conseil liquide la pension de retraite à partir du 1er janvier 1913 de M. Douchet, brigadier d'octroi à 1222 fr. 65 ; de M. Arthur Mineur, ancien horloger municipal à 142.68.

(A suivre.)

ÉTRENNES DE LA GRANDE ÉPICERIE LILLOISE

Maison LAHAYE-BOUBERT

LILLE — 69, Rue Léon Gambetta, 69 — LILLE

A l'occasion du Nouvel An, à tout acheteur de 3 fr. de marchandises (sucre excepté), il est offert un ***aide-mémoire*** *d'une valeur de 2 francs.*

C'est **l'objet indispensable** *dans tous les ménages.*

Il n'en sera distribué qu'un seul exemplaire par acheteur.

AVESNES

FEIGNIES

Funérailles. — Le mercredi 1er janvier, à trois heures, auront lieu les funérailles civiles du citoyen P. Jeumont, retraité des contributions indirectes. Les républicains et libres penseurs de la région sont invités à y assister.

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES

adoptez comme apéritif

L'EXCELLENT VIN DE BANYULS-TRILLES QUINQUINA

et vous en ressentirez bien vite les effets tonifiants

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

DEMANDER « UN TRILLES »

et exiger l'étiquette sur la bouteille

936

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Pecqueur Solange, rue des Stations, 87 — Horn Madeleine, rue du Four-à-Craux, 66 — Dekeyser Suzanne, rue Mourmant, 4 — Blauwart Yvonne, rue Hippolyte-Lauranc, 83 — Deneuville Raoul, rue de Douai, coin Saint-Mathieu — Dyntestel Léon, quai de la Basse-Deûle, 16 — Soyez Victor, rue de Fives, 109 — Caenen Madeleine, rue Pontenoy, 40 — Messager Jeanne, boulevard Montebello, 74 — Deraeve Jeanne, rue Sainte-Catherine, 63 — Bauquart Georgette, rue Lotin, 1 — Debaecker Pierre, rue Broca, 41.

Décès. — Cauwenberghe Joséphine, 67 ans, veuve de Charles Hellebuyck, rue Saint-Sauveur, 59 — Ramu Henriette, 30 ans, épouse de Victor Bouchez, rue Léonard-Danel, 32 — Capon Rose, 39 ans et demi, épouse de Louis Desmoutiez, square Ruault, 50 — Soetens Gustave, 5 ans et demi, rue du Vieux-Moulin, pour Ducchateau, 7 — Simoneau Raymonde, 2 mois et demi, rue de la Vignette, 35 — Poissonnier Jules, 61 ans, époux de Léonie Lepez, rue Pierre-Legrand, 343 — Cerbeaux René, 14 ans et demi, rue du Long-Pot, 12 — Beaucarne Marie, 87 ans et demi, célibataire, rue de Thionville, 12 bis — Bonte Jeanne, 82 ans et demi, célibataire, rue Faraday, 3 — Deslive Méthide, 65 ans, célibataire, rue de la Louvière, 104 — Gadenne Marie, 87 ans, veuve de Adolphe Petitberghien, rue de Paris, 224 — Delbar Laure, 48 ans et demi, épouse de Paul Leveult, rue du Transwaal, cour Lebargy, 9 — Cartier Léon, 55 ans et demi, veuf de Mélanie Lamole, rue Gambiez, 40 — Stempaert Marie, 5 mois, rue des Rogations, 17 — Toapet Marie, 39 ans, épouse de Henri Carton, rue Monteigne, 48.

ROUBAIX

Naissances. — Joseph Delplanque, rue de Lannoy, c. Déprez, 4 — Jean Leclercq, rue du Maubeuge, 54 bis — Denise Barbe, avenue Julien-Lagache — Jean-Joël et Jean-Raymond Dubus, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Jules Lecomte, 75 ans, sans profession, rue de Barbieux — Henri Deloose, 63 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Gustave Kain, rue du Presbytère, 3 — Roger Monleyne, rue de Tournai, 63 — André Desmettre, rue Saint-Pierre, 41 — Gérard Provoyeur, rue de Toul, 8 — Emilienne Vandewalle, rue du Chevalier-Bayard, 10.

Décès. — Catherine Vandeputte, 58 ans, rue Derveaux, 1 — Anna Daviron, 58 ans, rue Winoc-Chocqueel, 1 — Henri Rogez, 45 ans, rue d'Hervé, 3

Communications et Convocations

Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix. — Mardi soir, à 6 heures, répétition générale au local.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Adolphe PRUVOST

Veuf de Dame Blanche-Marie-Gabrielle CARNIAUX

décédé à Lille, le 28 Décembre 1912, à l'âge de soixante-trois ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le Mardi 31 dudit mois, à dix heures et demie, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse.

Inhumation au cimetière de l'Est.

Les Matines et Laudes seront chantées la veille, à cinq heures un quart.

L'assemblée à la maison mortuaire, 10, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, à dix heures un quart.

Les Dames sont priées d'y assister. 31d.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires donne droit à un avis gratuit dans le journal.

LE SPORT

CONCOURS DE COQS

A Lille. — Aujourd'hui 31 décembre, au parc Delcourt, rue de Tournai, il se jouera un 4 de 7 pour 500 francs entre M. Sallens, de La Madeleine et ses amis contre M. Paul Masurel, de Roubaix.

La mise au parc à cinq heures.

— Même jour, parc Prévoet, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 26, grand concours de coqs à 6 heures et demie. Seize sociétés engagées.

INDUSTRIE-COMMERCE

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 30 Décembre

COURS DE CLOTURE

Calcutta		Belgique		Lieu		Alcool	
Cour.	26 25	Cour.	20 25	Cour.	64 25	Cour.	19 65
Proch.	63 50	Proch.	20 50	Proch.	64 ..	Proch.	19 10
J.-F.	64 ..	J.-F.	20 50	J.-F.	64 ..	N.-D.	..
4 Mai.	65 ..	4 Pr.	20 75	4 Pr.	60 25	4 Mai.	41 25
4 Ao.	66 ..	4 Mars	20 70	4 Mars	59 75	4 S'Oe.	.. ..
4 Mars	66 50			4 Mai	59 25	4 prem	39 75
Riz		**Arachides**		**Farine**		**Sucre**	
Cour	32 25	Cour.	24 45	Cour.	36 35	Cour	35 25
Procha.	37 50	Proch.	21 25	Proch.	36 00	Proch.	35 25
J.-F.	37 25	J.-F.	21 25	J.-F.	36 35	Mars	31 ..
4 Pr.	37 50	Pro.	21 50	4 Pr.	36 20	4 Mai	31 ..
4 Mars	37 50	4 Mars	21 ..	4 Mars	35 50	4 Mai.	31 50

BESTIAUX

Paris (La Villette), 30 décembre.

Les apports de toutes les catégories de marchandises sont faibles. Par contre les réserves vivantes aux abattoirs sont élevées. Cette situation inverse maintient le marché assez facile sur le gros bétail et les moutons, qui réalisent des prix maintenus. Les veaux, dont la viande est particulièrement recherchée pendant ces jours de fête, se cèdent à des prix en hausse de 10 francs par 100 kilos. Les porcs augmentent de 5 fr. par demi-kilo « vif ».

	Amenés	Vendus Sag.	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes
Bœufs	2922	2920	1 [illegible]	1 [illegible]	49 [illegible]	2 [illegible] 1 [illegible]
Vaches	1178	1170	1 [illegible]	1 [illegible]	49 [illegible]	1 [illegible] 1 [illegible]
Taureaux	270	270	1 [illegible]	1 [illegible]	40 [illegible]	1 [illegible] 1 [illegible]
Veaux	1134	1113	5 [illegible]	5 [illegible]	5 [illegible]	1 [illegible] 5 [illegible]
Moutons	56726	55700	5 [illegible]	5 [illegible]	5 [illegible]	1 [illegible] 5 [illegible]
Porcs	3596	3596	1 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible] 5 [illegible]

Peaux de mouton selon laine, 3 fr. à 7 fr. la pièce.

30 vaches laitières vendues de 300 à 700 fr.

Reports figurant dans les arrivages : 10 bœufs, 7 vaches, 25 veaux, 317 moutons

Réserves vivantes aux abattoirs le 30 déc. au matin : 1.201 gros bétail, 698 veaux, 5.841 moutons

Entrées directes aux abattoirs depuis le dernier marché : 726 gros bétail, 1.824 veaux, 7.253 moutons, 2.238 porcs.

DEPECHES COMMERCIALES

Paris, 30 décembre.

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes « » balles.

Cours, « » : févr. 187 ; avril 189.

Le Havre, 10 heures — Cotons (à terme). Vendeurs.

Courant 25 3/4 ; janvier 1913, 24 7/8 ; fév. 25 1/8 ; mars 24 1/8 ; avril 23 1/8 ; mai 23 1/8 ; juin 22 3/4 ; juillet 22 5/8 ; août 22 ; sept. 21 1/8 ; oct. 20 3/4 ; nov. 27 3/4.

Cafés (à terme). — Soutenus. Ventes 9.000 sacs.

Mars 44 25 ; janvier 1913, 43 50 ; fév. 43 50 ; mars 43 50 ; avril 44 25 ; mai 44 25 ; juin 44 25 ; juillet 44 25 ; août 44 25 ; sept. 44 25 ; oct. 44 25 ; nov. 44 25.

Le Havre, midi. — Cotons. — Hausse de 1/8. Ventes « » balles.

Cafés (à terme). — Hausse 25 c. sur la cote du matin.

On a vendu 8.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Houbale. — Laines. Sans affaires.

Liverpool, 10 heures. — Cotons. — Futurs ouverts en hausse de 5 à 8 1/2/100.

Courant 6 92 ; janv-fév. 6 84 ; mars-avril 6 80 ; mai-juin 6 77 ; juillet-août 6 73.

Hambourg, 9 h. 45. — Sucres. — Tendance faible. — Déc. 9 52 Rm ; mai 10 Rm.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées « ; dito à vendre », Blores brute de betteraves : cour 9 2 à « » ; mai 9 10 à « ». Calmes.

Londres, 1 h. 15. — Métaux Cuivre comp. 76 liv. » » sh. » » de ; à trois mois 77 liv. » » sh. » » den. ; étain comp. 229 liv. 10 sh. » den. ; à trois mois 229 liv. 10 sh. » den. ; plomb cpt. 18 liv. 2 sh. 6 d. ; zinc cpt. 26 liv. 8 sh. 9 den.

Rotterdam. — La stock de café hollandais a augmenté en décembre de 87.774 sacs et comporte actuellement 432.832 sacs, contre 644.583 sacs au 1er janvier 1911.

Anvers. — 2 h. 30. — Laines (cote officielle). — Peignés contrat B ; cours « » ; mars 5 95. Ventes 80.000 kil. Marché soutenu.

Pétrole. — Soutenu. Disp. 23 1/2 ; 4 prem. 24 1/4.

Anvers. — Saindoux d'Amérique. Courant » » ; mars 124 3/4. Marché calme.

Anvers, — Sucres. Calmes. Cote officielle : crystall. disp. export. nouv. coud. 23 ; brute : déc. 17 3/4.

Anvers. — Blé Australie disponible 22 1/4 ; blé danube disp. 20 1/4 à 21 1/2 ; blé Redwinter dispon. » à » » ; blé Kurrachee blanc dispon. 21 1/2 à » ; Plata 19 à 20 1/4 ; Bourgas » à » » ; Warna 19 3/4 à 20 3/4.

Liverpool, 12 h. 35. — Cotons disponibles. — Ventes 8.000 balles.

Cote Amérique bonnes affaires, en hausse de 6/100.

Cote Brésil en hausse de 6/100.

Cote Inde, calme, sans changement.

Importations : 62.576 balles.

Magdebourg, 12 heures. — Sucres. Calmes. Déc. 9 50 ; mai 10 02.

Hambourg, 10 heures. — Cafés. — Soutenus. Sans good average déc. » » ; mai 68 50.

Pétrole. — Calme. Dispon. 6 85 Rm.

Amsterdam. — Huile de colza : sout. Dispon. 33 1/2 ; 4 de mai 31 1/4. — Huile de lin : soutenu. Dispon. 27 1/4 ; 4 de mai 26 1/2.

BOURSE DE LILLE

OU LUNDI 30 DECEMBRE 1912

La séance d'aujourd'hui est calme avec nuance de lourdeur, et les valeurs éprouvent quelques difficultés à se maintenir à leurs niveaux précédents.

Albi (action), se maintient à 435. La part fondateur cote 345, comme la veille. — Aniche stationne à 3200 — Anzin se négocie à 6745. — Béthune s'inscrit à 3650, le cinquantième à 138. — Bruay est sans changement à 791. Ce charbonnage a fixé son dividende à 30 fr. Les récentes découvertes effectuées dans le réservoir ouest de sa concession permettent de penser que l'extraction déjà importante de 1.671 mille tonnes sera dépassée par le suite. — Bruay, qui cela bier 1708, se traite aujourd'hui à 1710. Le 10e répète son cours de 171.50. — Carvin (cinquantième), passe de 985 à 980. — Clarence est en légère moins-value de 8 points à 856. — Courrières calme, se négocie à 5798. — Crespin conserva son cours de 90 fr. — Douchy est inchangé à 1050. — Dourges vaut 489,50 et 490, au lieu de 487,50 la veille. — Drocourt (dixième), commencé hier, s'établit à 839 et 840 — Escarpelle stationne à 850 — Ferfay gagne le somme minime de un franc à 343. — Flines na change pas à 70 fr. — Lens réaccélère légèrement à 1689. Le 10e est également moins bien à 169 — Liévin, même cours qu'hier, 4835, le 200e perd cinquante centimes à 160. — Ligny est mieux influencé à 661. — Marles 30 % ne varie pas à 3670. Le 70 % abandonne 30 points à 5770 et le 20e un franc à 288. — Meurchin s'inscrit sans changement à 3490. — Nord d'Alais sa reprise de 2 points à 65 fr. — Thivencelles passe de 2296 à 2300. — Vendin progresse légèrement à 91. — Vicoigne enregistre une plus-value de 9 francs à 1925, le 10e, par contre, rétrograde 4 193,75

Positions au groupe métallurgique : Ateliers et Constructions du Nord à 1065, en baisse de 15 points. — Senelle-Maubeuge 1440, en progrès de 20 points. — Etablissements « Arbel » à 797 au lieu de 792 la veille. — Denain-Anzin à 2545, en reprise de 20 francs. — Forges et Aciéries du Nord 2905, en gain de 25 points. — Aux diverses : Lucette 194, en perte de 15 francs.

BRODY, DEMULIER ET Cie,

Banquiers, 14, rue Royale, Lille.

Téléphone 21.12.

* **

MINES				
Albi (le 5e)	540 ..	545 ..	538 ..	24
Aniche	3200 ..	3200 ..	3192 ..	8192 ..
Anzin	6745	6750 ..	6750 ..	8749 ..
Bully-Grenay	6850	....	6845	3680 ..
— 50e	138 ..	138 25	137 75	138 ..
Bleuse	790 ..	790 ..	785 ..	785 ..
Bruay	1708 ..	1710 ..	1708 ..	1710 ..
id (le 10e)	171 50	171 50	171 25	170 50
Carvin	....	4900 ..	....	4895 ..
Carvin (le 5e)	980 ..	985 ..	975 ..	970 ..
Clarence	856 ..	856 ..	....	856 ..
Coeur. Belh.	....	....	....	....
Courrières	5798	5800	5780	5775 ..
Crespin	90 ..	90 ..	....	....
Douchy	1050 ..	1050 ..	1045 ..	1046 ..
Dourges (100e)	489 50	490 50	485 ..	486 ..
Drocourt (1.000)	....	8350 ..	8320 ..	8275 ..
— (10e)	839 ..	839 ..	836 ..	830 ..
Drocourt (8.500)	....	8350 ..	8320 ..	8275 ..
— (10e)	839 ..	839 ..	836 ..	830 ..
Eplessis	....	....	....	....
Escarpelle	850 ..	856 ..	1850 ..	853 ..
Ferfay	343 ..	343 ..	343 ..	345 ..
Flines-Recheu	70 ..	70 ..	....	69 ..
Lens est. cat.	1689 ..	1690 ..	1687 ..	1688 ..
— (10e)	169 ..	169 25	168 75	169 50
Liévin	4835	4845 ..	4830	4830 ..
— (300e)	160 ..	160 50	160 50	160 50
Ligny-l-Aire	661 ..	665 ..	654 ..	660 ..
Marles 30 0/0	3670 ..	3670 ..	3660 ..	3690 ..
— 70 0/0	5770 ..	5770 ..	5700 ..	5710 ..
— (20e)	288 ..	289 ..	286 50	286 75
Marchiennes	2499 ..	2499 ..	2499 ..	2485 ..
Nord d'Alais	65 ..	....	67 ..	67 ..
Ostricourt	....	3000 ..	2999 ..	3025 ..
Thivencelles	2300 ..	2300 ..	2295 ..	2340 ..
Vicoigne	1920 ..	1925 ..	1915 ..	1915 ..
— (10e)	193 75	194 75	194 ..	192 75
Vendin-l-Bét.	91 ..	90 50	90 ..	88 ..

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Ateliers de Construction du Nord de la France et Nicaise et Delcuve, 1065 ; Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin, 2545 ; Etablissements Arbel, 797 ; Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 2905 ; Senelle-Maubeuge, 1440.

Banques

Crédit du Nord, 786.

Gaz, Electricité

Société Béthunoise d'Eclairage et d'Energie, 840.

Sociétés diverses

Etablissements Poullier-Longheye, 90 ; La Lucette, 194.

OBLIGATIONS

Charbonnages

Aniche 1903 4 %, 481,50 ; Aniche 1906 4 %, 485 ; Béthune 1877 3 %, 400,50 ; Béthune 1905 4 %, 479,50 ; Béthune 1905, 3,75 %, 356 ; Courrières 1910, 4 %, 485 ; Dourges 1907, 1909 et 1911 4 %, 465 ; Ferfay 1910 4 %, 438 ; Marles 1906 et 1909 4 %, 475,25.

* **

COUPONS ANNONCES

31 Décembre

Courrières, coupon n° 64, brut 27 50, net, nom, 26 40, port. 24 26? ; Douchy, coupon n° 36, brut 15, net, nom. 14 40, port. 13 176 ; Escarpelle, coupon n° 85, brut 20, net, nom. 20, port. 18 ; Laiteries du Nord de la France, c. n° 4, brut 21 50, net 20.

1er Janvier 1913

Albi (actions), c. n° 10, brut » ; net, nom. 6 72, port. 6 43 ; Albi (parts de fondateur), coupon n° 10, brut 8 625, net, port. 5 95 ; Marles 70 % (parts), coupon n° 15, brut 39 25, net, nom. 37 70, port. 35 30 ; Marles 70 % (vingtièmes), coupon n° 18, brut 1 963, net, port. 1 76 ; Banque Verley, Decroix et Cie brut (5, net, nom. 14 40 ; Banque Régionale du Nord, brut 10, net 9 60 ; E. Rousseau et Cie, anc. Léon Ricolfis et Cie), c. n° 45, brut 0 25, net, nom. 6, port. 4 675 ; Chemins de Fer départementaux de l'Aisne, coupon n° 9, brut 1 50, net, nom. 1 44, port. 1 416 ; Ciments Français, c. n° 23, brut 12 50, net, nom. 12, port. 10 64 ; Grande Brasserie Coopérative Villers, c. n° 5, brut 3 25, net, nom. 2 ; Mines du Blaymard, coupon n° 6, brut et net 5.

BOURSE DE PARIS

DU LUNDI 30 DECEMBRE 1912

La situation internationale demeure aussi obscure, et les intrigues de la diplomatie autrichienne aussi troublantes. D'autre part, la place de Vienne a moins bonne allure et la réponse des primes d'option, préparant le liquidation, fixait le mouvement de baisse à l'ecoulue dans de nombreux compartiments.

La 3 % est faible à 86,97 1/2.

L'Extérieure cote 90,95. La Serbe 81,80. Le Turc 84,90. La Russe Consolidé 81,20 et l'Italien 96,20.

La plupart des Etablissements de Crédit se tassent ;